Description de la flore fossile du premier étage du terrain crétacé du Hainaut, par Eugène Coemans [1].

Dans ce mémoire, l'auteur traite des débris végétaux trouvés dans l'étage inférieur du terrain crétacé du Hainaut ou système aachenien de Dumont, au hameau de Baume près La Louvière, dans les exploitations d'argile plastique.

Ces débris végétaux se composent : 1° de nombreux cônes de Pins et de Sapins; 2° de fragments de bois appartenant à des Conifères et de trois morceaux de tiges de Cycadées; 3° de quelques morceaux de résine; 4° d'amas importants de parcelles ligneuses et de petites racines provenant de bois de Conifères, de frondes de Cycadées, d'écailles et de feuilles de Pins.

« Le caractère le plus saillant de la flore de La Louvière, dit M. Coemans, est d'être composée presque exclusivement de Conifères et de Cycadées. Elle représente très-probablement la végétation d'un pays de hautes montagnes, situé sous un climat très-différent du nôtre, comme le prouvent la présence de Cycadées et le nombre assez considérable d'essences de Conifères, vivant ensemble sur un espace restreint. »

La flore crétacée de La Louvière ne possède guère d'espèces communes avec les autres flores de la même période. La flore crétacée d'Aix-la-Chapelle, dépendant également du système aachenien de Dumont, possède douze espèces de Conifères ; celle de La Louvière, huit. En comparant ces deux flores, qui géographiquement ne sont éloignées que d'une trentaine de lieues, l'auteur ne

---

(1) Extrait des *Mémoires de l'Académie royale des Sciences, des Lettres, et des Beaux-Arts de Belgique,* T. XXXVI, 1866, in-4°, de 21 pages, avec 3 planches.

trouve « pas une espèce identique, pas une espèce commune aux deux localités » et il conclut à la non contemporanéité des deux flores.

M. Coemans décrit les neuf espèces que lui a fourni la flore crétacée de La Louvière et qu'il considère comme inédites.

Une appartient à la famille des Cycadées (*Cycadites Schachti* Coem.); et huit, à celle des Conifères (*Pinus Omalii* Coem., *P. Briarti* Coem., *P. Corneti* Coem., *P. Andraei* Coem., *P. gibbosa* Coem., *P. Heeri* Coem., *P. depressa* Coem., *P. Toillezi* Coem.

De ces neuf espèces, quatre sont dédiées à des Belges : une au doyen de nos géologues, M. d'Omalius d'Halloy, deux autres, à MM. Briart et Cornet qui s'occupent avec succès de l'étude des terrains crétacés du Hainaut et qui viennent de publier une description géologique très-détaillée de l'étage qui a fourni les plantes décrites, enfin la quatrième espèce est dédiée à feu Toillez.

L'auteur termine par un résumé des espèces de Cycadées et de Conifères de la période crétacée. « Les Cycadées du terrain crétacé se répartissent comme suit :

Angleterre	2 espèces douteuses.
Belgique	1 espèce.
Bohême	2 espèces dont une très-douteuse.
France .	1 espèce.
Saxe	2 espèces.
Suède	2 »

Le terrain crétacé compte cinquante ou cinquante et une espèces de Conifères qui se répartissent de la manière suivante :

Angleterre	3 espèces.
Belgique	8 »

France	2	espèces.
Aix-la-Chapelle	12	»
Westphalie	2	»
Saxe	7	»
Moravie	4	»
Silésie	2	»
Bohême	12	»
Italie	1	espèce.

La Belgique possède maintenant une assez belle flore crétacée. Celle-ci arrive en troisième ligne sous le rapport des Conifères et des Cycadées, c'est-à-dire après celles de Bohême et d'Aix-la-Chapelle. Espérons que les recherches de l'auteur et de M. Cornet l'enrichiront encore.

De bonnes planches, complément indispensable de toute description de fossiles, accompagnent le mémoire.

C. MALAISE.

NOUVELLES.

A l'occasion de l'Exposition universelle, la Société botanique de France a organisé un Congrès international de botanique. Voici le texte de la circulaire que le comité d'organisation a lancée, à la date du 20 avril 1867.

« Monsieur,

La *Société botanique de France* a décidé qu'elle saisirait l'occasion offerte par l'Exposition universelle, pour inviter toutes les personnes qui, à l'étranger comme en France, s'occupent de botanique, à se réunir à Paris, en *Congrès international,* du 16 au 23 août 1867. Tous les botanistes